



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protection des enseignants

Question au Gouvernement n° 4418

Texte de la question

PROTECTION DES ENSEIGNANTS

M. le président. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Le 16 octobre 2020, Samuel Paty perdait la vie. Professeur d'histoire-géographie, il a été assassiné par un terroriste islamiste. Enseignant depuis des années, il aimait son métier et était investi, soucieux de la réussite de ses élèves. Il est mort au service d'un idéal : celui d'une société éclairée et instruite. Au nom du groupe Les Républicains, je tiens à lui rendre hommage et à saluer son engagement. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

Je tiens également à exprimer notre reconnaissance aux 900 000 enseignants qui, jour après jour, transmettent et forment les générations futures. Ils sont le pilier de la République, un rempart face à l'obscurantisme.

Beaucoup de chemin reste encore à parcourir. Un an plus tard, lors de l'hommage à Samuel Paty, quatre-vingt-dix-huit incidents ont été recensés dans les établissements scolaires. De nombreux enseignants subissent des pressions ; notre laïcité et notre République reculent encore.

À Marseille, un couple d'enseignants a reçu plusieurs menaces de mort, accompagnées d'une photo de Samuel Paty. Le 16 octobre, jour de l'hommage rendu à l'enseignant assassiné, ces professeurs ont de nouveau été menacés.

La République a trop reculé, elle ne peut plus le faire davantage : il y va de notre école, de notre société, de notre liberté. Nous devons en finir avec la politique du « pas de vague » et de l'accommodement. Nos enseignants doivent se sentir pleinement soutenus. Notre école doit être un sanctuaire et nos professeurs doivent travailler sereinement.

Que comptez-vous faire pour que nos enseignants puissent travailler en sécurité, à l'abri des menaces islamistes ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR et UDI-I, ainsi que parmi les députés non inscrits.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je vous remercie pour votre question, tout comme je salue la dignité du ton que vous avez employé et de l'hommage que vous avez rendu à très juste titre à Samuel Paty.

Vendredi dernier, c'est la nation unie, à l'image de l'Assemblée lors de votre question, qui s'est inclinée devant

son décès et qui a réagi afin de construire l'avenir et de réaffirmer la force de la République face à tous les phénomènes qui la mettent à mal et qui menacent la laïcité et nos valeurs.

Avant d'évoquer les incidents, je souhaite ainsi noter combien, vendredi, les choses se sont déroulées d'une manière qui démontre la force de la République. À la quasi-unanimité, élèves et professeurs ont rendu cet hommage, avec beaucoup moins de cas problématiques que lors des précédentes cérémonies de ce type. Au lendemain de l'attentat contre *Charlie Hebdo* comme au lendemain des attentats du Bataclan, les choses ont été beaucoup plus difficiles. Vous avez dit que la République ne doit pas être en recul : vous avez raison, mais je ne crois qu'elle l'ait été vendredi dernier ; au contraire, elle a remonté la pente.

Oui, il y a eu des incidents. Nous savions qu'il y en aurait, mais le chiffre de quatre-vingt-dix-huit est nettement inférieur à celui des hommages précédents. Tous ont été signalés, c'est pourquoi je tiens vraiment à affirmer clairement, comme je le fais depuis 2017, que le « pas de vague » n'est pas notre doctrine. Tout est signalé et tout est suivi. Chacun des quatre-vingt-dix-huit incidents a évidemment été signalé et chacun sera suivi.

Par ailleurs, vous avez fait référence à des menaces contre des enseignants. Avec le ministre de l'intérieur, nous y avons été immédiatement attentifs. Il y a eu un signalement et une plainte a, bien entendu, été déposée. L'enquête étant en cours, je ne peux rien dire, mais au moment où je vous parle, il n'est pas certain que les menaces dont ils font l'objet soient liées à leur fonction.

Comme vous le savez, nous avons renforcé par la loi la protection des enseignants. Une série de dispositifs a été instaurée pour les protéger. Ce matin même, j'étais devant les 1 000 formateurs de l'éducation nationale sur la laïcité et les valeurs de la République et je puis vous dire que l'institution est désormais forte et unie pour lutter contre les phénomènes que vous dénoncez à juste titre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4418

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 octobre 2021](#)